

Le D. I. C.

Collectif de Défense des
Intérêts Communaux de
Vaylats

e-mail :

collectif.dic@orange.fr

site :

www.collectifedic.fr

Vaylats le 29 Septembre 2021

Mesdames, Messieurs les habitants de Vaylats,

La Mairie n'aime plus les livres

Active au sein de la mairie depuis une vingtaine d'année la Bibliothèque de Vaylats vient d'être mise à la porte.

Ce « point lecture » ouvert à tous depuis longtemps avait trouvé sa place dans la salle principale de la mairie sur de belles étagères faites sur mesure.

Depuis peu il a déménagé à l'étage suite aux travaux récents de rénovation et du nouvel aménagement de la salle du Conseil.

Aujourd'hui la municipalité en place en a décidé autrement.

Pour ce point lecture ce sera un placard humide et les livres seront posés sur des étagères métalliques entre deux balais et trois serpillères.

Dans ces conditions impossible de préserver les ouvrages confiés par les services de la Bibliothèque Départementale du LOT.

Quelle honte !

Pourquoi supprimer d'un trait ce service de lecture publique sous la responsabilité communale ?

Comment peut-on prendre la décision, sans information et concertation au préalable, **de priver les habitants de la commune du plaisir et de la liberté** de se rencontrer et d'échanger autour du choix d'un livre, ou tout simplement du plaisir de la lecture ?

- Forte d'une vingtaine d'abonnés fidèles - dont certains à la mémoire

courte - sont des membres de l'assemblée délibérante, voire de la famille de cette dernière,

- Forte aussi de lecteurs occasionnels,
- Forte du prêt conventionnel de 300 à 400 livres divers et variés sur commande ou non (roman, essai, livres pour enfants.. etc),
- Forte d'une convention établie avec la Bibliothèque de prêt de Cahors depuis le début,
- Forte d'un suivi régulier et du bénévolat depuis 19 ans assuré par une habitante du village,

la bibliothèque de Vaylats vient de fermer

Le philosophe, écrivain et essayiste Jean Anglade a dit :

« Le livre est le meilleur remède contre l'ignorance, la bêtise, l'ennui, la solitude ou le chagrin »

L'assemblée délibérante a estimé

que suite aux échanges avec les personnes concernées maintenir ce point de lecture à la Mairie est devenu une « contrainte ».

(lire la Délibération de la séance du Conseil Municipal du 14 Septembre 2021 en ligne sur le portail internet de la Mairie)

Le Maire a décidé et signé

« Il n'existe pas d'autres endroits à la Mairie susceptibles de recevoir ce point de lecture suffisamment sain pour accueillir les ouvrages confiés ». Ah bon !!?? Pas d'autres endroits ??? Et c'est une contrainte ?!!

« Il existe une bibliothèque à Limogne ou une médiathèque à Lalbenque ». Sous entendu : Habitants débrouillez-vous !

« Le point de lecture doit être ouvert au public toute l'année, à des heures pouvant convenir à tous ». C'est aussi une contrainte ??

La brutalité de cette décision n'a d'égale que la rusticité de la personne qui a participé à prendre cette décision et à signer.

Le manque d'empathie, de discernement et de compréhension sur les dimensions sociales et culturelles de cette assemblée délibérante concernant cette action, est pathétique.

Victor Hugo a dit :

« **La lumière est dans le livre. Laissez le rayonner** »

Visiblement à la Mairie de Vaylats les livres n'avaient pas encore éclairés tout le monde...

Compte tenu de cette triste décision prise par la Municipalité sans aucune concertation avec les habitants de la Commune, nous avons décidé de réfléchir à une alternative pour continuer si possible ce service public.

Nous reviendrons très vite vers vous sur ce sujet et vous rappelons que le sens premier de nos actions est de « **défendre les intérêts de la Commune** ».

Pour ceux qui sont intéressés par notre démarche, n'hésitez pas à nous retourner le bulletin ci-dessous, soit :

- en le déposant chez l'un des responsables,
- par mail (collectif.dic@orange.fr),
- par courrier à l'adresse : Association Le DIC
3291 Route de Caussade – Mas de Raunel
46230 Vaylats

Les Responsables du DIC

Olivier BAJUS

Sylvie CORRIERI

André COURDESSES

Bernard DEILHES

Brigitte ROUELLE

Pierre VALENTIN

Etes-vous d'accord avec la décision qui vient d'être prise par la Mairie de Vaylats : **fermeture du « point lecture »**

OUI

NON

Nom et Prénom _____

Adresse postale _____

Adresse Mail _____

A défaut, N° de portable _____